

Tarifification en fonction du Quotient familial

Tarifs consultables sur site www.agglo-cobas.fr

Fournir 1 justificatif de votre quotient familial

Pour pouvoir inscrire votre enfant, vous devez avoir fait le dossier d'inscription pour l'année scolaire en cours (dossier valable pour 1 année de septembre à fin août)

NOM :

PRENOM :

MERCREDIS d'AVRIL à JUILLET 2018

Inscriptions du Lundi 12.03 au Vendredi 23.03/18 (dans la limite des places disponibles).

Merci de cocher les mercredis choisis et de **retourner ce document avec le paiement** établi à l'ordre du Trésor Public au Service ALSH COBAS - 2, allée d'Espagne 33120 ARCACHON

	<u>4.04</u>	<u>25.04</u>	<u>2.05</u>	<u>9.05</u>	<u>16.05</u>	<u>23.05</u>	<u>30.05</u>	<u>6.06</u>	<u>13.06</u>	<u>20.06</u>	<u>27.06</u>	<u>4.07</u>
JOURNEE 7h30-9h / 17h-18h30	<input type="checkbox"/>											
MR matin repas 7h30-9h / 13h30-14h	<input type="checkbox"/>											
AMAR après-midi avec repas entre 11 h 30 et 12 h30	<input type="checkbox"/>											
AMSR après-midi sans repas entre 13 h 00 et 13 h 30	<input type="checkbox"/>											
AMAR + transport Après-midi avec repas + transport depuis établissement scolaire	<input type="checkbox"/>											

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT SI :

TRANSPORT depuis établissement scolaire OUI NON

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Nom établissement scolaire :

Classe :

Horaire Sortie :

Commune :

Pour les paiements en :

- Espèces
- Chèques CESU
- Chèques ANCV

Il est obligatoire de venir régler auprès du service Accueil de Loisirs Cobas aux horaires suivants 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 00
2, allée d'Espagne à ARCACHON

Fait le :

Signature